

COMMUNIQUE DE PRESSE

Et si une tempête avait lieu à nouveau sur la région parisienne.....combien de familles seraient privées d'électricité ?

La qualité du service public de distribution d'électricité : une préoccupation constante des élus.

La tempête Klaus a fait resurgir un débat que les collectivités locales et les syndicats d'électricité connaissent bien : celui de la qualité du service public de la distribution fourni par ERDF.

Comme en 1999, pendant plusieurs jours des dizaines de milliers de familles ont été privés de ce bien essentiel qu'est l'électricité.

Les élus des départements concernés mettent en cause le manque d'investissements sur le réseau de distribution électrique.

Qu'en serait-il sur la région parisienne ?

En 1999, le réseau de distribution basse tension sur le territoire du syndicat comportait encore 1850 Km de réseau aérien alors que ce territoire urbain est aussi dense que celui de Paris qui n'a plus de réseau aérien !

Rappelons-nous les 26 et 28 décembre 1999, 25.000 clients coupés sur des communes de la première couronne de Paris dont certains jusqu'au 3 janvier 2000 !

Les communes les plus touchées : celles où l'habitat pavillonnaire est très développé ; ces zones cumulant réseaux aériens et branchements aériens.

Défaut d'investissement d'ERDF, défaut de qualité pour les clients

Dès 2000, le syndicat a réclamé à EDF puis ERDF, en charge de l'entretien et du renouvellement du réseau, une planification des travaux d'enfouissement permettant la disparition du réseau aérien d'ici 2019, date de fin de la concession. Le concessionnaire ne l'a pas fournie et à fin 2007 (derniers chiffres connus), il subsistait encore 1341 Km de réseaux aériens. Sur les 509 Km enfouis depuis 1999, plus de la moitié a été financée par le Sipperec et les communes.

Le montant des investissements d'ERDF sur le réseau a diminué de 22% en euros constants depuis 2001, malgré une légère reprise en 2007.

En cas de tempête, là où le réseau n'est pas enfoui, il est donc probable que les habitants subiraient les mêmes effets qu'en 1999 !

ERDF a dans ses comptes les financements pour enfouir le réseau

Enfouir les 1341Km restant coûterait au concessionnaire de l'ordre de 300 millions d'euros, soit 62% des provisions pour renouvellement, financées par les clients sur leur facture d'électricité, qu'EDF puis ERDF ont constituées dans le cadre de la concession.

Le Sipperec demande que les provisions, qui ont vocation à être utilisées pour les besoins des investissements de la concession, soient affectées aux investissements nécessaires à la qualité du réseau, notamment aux travaux d'enfouissement.

ERDF doit présenter des comptes transparents et des indicateurs de performance à l'échelon des concessions

La tempête qui vient de frapper le sud ouest conforte le Sipperec dans sa demande que le plan d'investissement d'ERDF soit validé par l'autorité concédante, propriétaire du réseau de distribution et représentant les communes et les habitants afin de s'assurer de la bonne programmation de ces investissements.

De même, pour lever les ambiguïtés dans la relation financière d'ERDF avec sa maison-mère EDF, s'assurer du niveau des investissements nécessaire sur le réseau et améliorer la qualité, tout en maîtrisant l'augmentation du prix de l'électricité, le Sipperec renouvelle sa demande qu'ERDF, sous la haute autorité de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), garante des grands équilibres, présente aux autorités organisatrices des comptes de concession transparents et des indicateurs de performance suivis régulièrement.

Le niveau de la concession est le niveau pertinent pour programmer, définir, hiérarchiser les investissements et suivre ces indicateurs de performance.

Contact Presse

Catherine DUMAS

(cdumas@sipperec.fr 01 44 74 32 09)

Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris
pour l'électricité et les télécommunications
Tour Gamma B
193-197 rue de Bercy - 75582 PARIS Cedex 12